

Reprenons les termes de l'invitation « **Sont amenés à devenir membres les habitant.e.s, associations, collectifs, amicales de locataires, commerçants, conseil citoyen, conseil de quartier et tout organisme qui s'engage à suivre les réunions du COSUI désigne un ou deux de ses membres** ».

L'entrée était libre, sans validation de nos noms, envoyés préalablement, ni pointage d'une liste de présence malgré les préinscriptions pourtant réalisées. Ensuite nous pouvions nous asseoir en cercle les uns derrière les autres. Il y avait bien un cinquantaine de personnes présentes à cette réunion descendante d'une durée de 1H45 dont 30 mn de présentation et 15 mn d'introduction par les élus référents, à savoir Michel Neyreneuf à l'Urbanisme et Maya Akkari à la Politique de la ville. Malgré le « tour de chaises » certaines personnes ont préféré ne pas se présenter, ainsi Victor Delecluze, Alix Guibout, Jacques Mendy, d'autres avaient été oubliés, le représentant du cabinet de Colombe Brossel notamment.

- La moitié des présents appartenait au cercle de la ville de Paris et de l'arrondissement, également le représentant du bailleur Paris Habitat. Tous tenaient en main un feuillet de 17 pages que les autres participants découvraient en projection à l'écran. Pas de sonorisation, donc certaines difficultés à s'entendre ou à se faire entendre.
- Les autres personnes aux côtés des institutionnels, ne savaient pas encore s'ils faisaient partie du Comité de suivi. Rien ne nous sera dit durant cette réunion quant à l'organisation et la composition de ce groupe. Toujours est-il que nous avons reçu comme d'habitude plus de 10 mails pour venir participer à cette réunion. Preuve de la volonté d'avaliser les décisions ? Pourtant aucun parmi les inscrits n'avait reçu préalablement confirmation de sa présence ou de son appartenance à ce comité. Si bien que nous étions nombreux à nous être inscrits à plusieurs reprises, et plusieurs représentants pour une même structure (La Goutte Verte, Akkam), d'autres étaient curieusement absents (L'espace Jeune), tandis que certains présents ne s'étaient pas inscrits préalablement. Ainsi les organisateurs ont proposé de faire circuler une feuille de présence. A-t-elle été remplie par tout le monde ?

**Qui étions nous ?** Habitants : 10 en individuels inconnus, certains plus connus, citons Jacques Desse ou Jacky Libaud membres également d'associations : Action Barbes, Akkam, Amicale des Gouttes Dorées, ASA PNE, Association de commerçants, Cavé Goutte d'Or, Conseil Citoyen Paris 18, Conseil de Quartier, Graine de jardins, Home Sweet Mome, La Cohérie Boris Vian, La Goutte Verte, Les Enfants de la Goutte d'Or, Ma Goutte d'Or, Paris Goutte d'Or, Paris Macadam, Salle Saint Bruno. (Par ordre alphabétique)

**Qu'avons-nous dit ?** Chacune y est allée de son insatisfaction ou de ses craintes à propos de l'abandon de la rue, le changement du projet, l'absence de concertation, le jardinage en fin de vie, l'utilité du sport, le manque d'informations, l'absence ou la périlclitation des commerces, même les déjections humaines ont été évoquées... Toutes ces remarques ainsi déversées ont été accueillies avec une bienveillance enjouée de la part des élus, même lorsque des architectes du quartier ont présenté un contre projet avec maquette à l'appui.

- Cependant, il a été précisé qu'ils auraient pu répondre à l'appel d'offre, que certes on pouvait modifier le projet, mais le comité de suivi n'était pas un comité de concertation, et que enfin l'heureux architecte qui lui présentait sa maquette à la demande du commanditaire, le faisait conformément à un cahier des charges - que personne n'avait eu la chance d'avoir en sa possession non plus. De même personne ne put savoir pourquoi depuis

2013, début de l'opération, il y a eu une révision de projet. Etait-ce lié à des complications juridiques, financières, des contraintes de temps ? La teneur de la réunion et le déroulé bien rodé au son des 17 Power-Point empêchait toute question en ce sens.

**Nous avons donc découvert un projet bâti**, mais sans mur d'espace sportif, mais sans verdure, pouvant laisser passer les oiseaux à travers son filet et sa hauteur de 6 mètres ; le tout posé sur un rez de chaussé de plus de trois mètres de haut ; l'ensemble venant manger la placette à l'angle de Polonceau et de Goutte d'Or. L'espace couvert de bois sera dédié aux sports (Masculins : rappelons si c'est le basket, que les femmes représentent seulement 35% des licenciés en France), sans être aux normes et donc non géré par la Direction de la Jeunesse et des Sports. A en croire les proportions, les arbres de la maquette situés sur la placette auront doublé de hauteur d'ici là, ils atteindront 15 mètres de haut pour dépasser le nouveau bâtiment, l'ensemble se voudrait donc très végétal. Si l'élue du quartier de EELV était présente ce n'était pas pour parler de jardins d'ailleurs elle a dû se rapprocher du centre pour émettre son avis plus global sur l'ensemble des immeubles de la rue de la Goutte d'Or gérés par Paris Habitat, dont la représentante n'aura émis aucun son, aucun avis. Nous avons appris également que la destination des bâtiments en rez de chaussée était non commerciale et que l'heureux élu serait Home Sweet Home, historiquement c'était les Enfants de la Goutte d'Or. Il n'a pas non plus été imaginé de proposer un lieu à destination commerciale, cette idée était exclue. Il apparaît donc comme acquis que cette zone n'attirera jamais les commerces. Comme il a été exclu d'envisager le projet dans sa globalité, de déplacer les jardins ou le sport sous la Promenade urbaine, les deux activités étant le plus souvent présentées comme antinomiques.

*N.B. : Et aucune réponse n'a été donnée non plus quant à la question ponctuelle du leader Price venant d'être soumis aux flammes et contraignant désormais les habitants des HLM à aller avec leurs caddies pour faire leurs courses à bas prix jusqu'à la rue de Clignancourt.*

**Mais alors à quoi va servir ce Comité de Suivi ?** Il doit suivre la REQUALIFICATION de l'axe traversant de la rue Boris Vian sur la rue de la Goutte d'or qui restera intégré à la perspective de l'escalier comme le proposait le premier projet, en partant du centre musical Fleury Barbara, et élargi. Mais requalification c'est quoi ? Ce n'est ni réhabilitation, ni restructuration, disons qu'il s'agit plutôt de rénovation. Alors ont été évoqués tous les problèmes du quartier, sauf la surreprésentation masculine.

Bref l'ensemble laissait paraître une certaine confusion, et la mairie du 18<sup>ème</sup> faisait montre d'une bienveillance certaine face aux interrogations des participants tout en ne donnant qu'une indication quant à ce COSUI : la proximité d'une réunion d'ici une quinzaine de jours.

Pour conclure, On peut regretter l'absence de clarté, quant à l'historique d'une opération décidée, et la composition du comité de suivi dont le rôle consiste à suivre comme le mot l'indique (A ne pas confondre avec comité de concertation, cela c'était avant)

On peut également se demander si cette opération de requalification sera la boîte de Pandore absorbant à elle seule tous les problèmes du quartier pour permettre prioritairement la pratique du sport et l'épanouissement des enfants ?

Au vu du planning annoncé on peut en douter, les aménagements ne commencent pas avant début 2020 et la construction à l'automne 2021, donc après les élections municipales.